

# Rapport de recherche

PROGRAMME ACTIONS CONCERTÉES

## Comprendre la violence conjugale dans un contexte de séparation pour mieux intervenir : le cas des couples d'hommes

### Chercheuse principale

Valérie Roy, Université Laval

### Cochercheurs et cochercheuses

Sylvie Thibault, Université du Québec en Outaouais  
Suzanne Léveillé, Université du Québec à Trois-Rivières  
Line Chamberland, Université du Québec à Montréal  
Sacha Genest-Dufault, Université du Québec à Rimouski  
Gilles Tremblay, Université Laval  
Jean-Martin Deslauriers, Université d'Ottawa

### Collaborateurs et collaboratrices de milieux de pratique

Alexandre Dumont-Blais, Brock Dumville et Frédérick Pronovost, RÉZO  
Rémi Bilodeau et Valérie Meunier, à cœur d'homme  
Mireille St-Pierre, Interligne  
André Beaulieu et Valérie Richer, Regroupement provincial en santé et bien-être des hommes

### Établissement gestionnaire de la subvention

Université Laval

### Numéro du projet de recherche

2018- VC-205930

### Titre de l'Action concertée

Programme de recherche sur la violence conjugale

### Partenaires de l'Action concertée

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)  
et le Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC)

### **Partenaires du milieu impliqués dans les diverses étapes du projet**

Robert Ayotte et Claudia Champagne, Accord Mauricie  
André Beaulieu, AutonHommie  
Samuel Gauthier, Bureau Régional d'Action Sida (BRAS) Outaouais  
Ali El-Hajj, CAVAC Montréal  
Dominic Martin, Centre de Ressources pour Hommes Drummond  
Claire Thiboutot et Maxime Blanchette, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal  
Marie-Pier Boisvert, Conseil québécois LGBT  
André Boudreau, C-TA-C  
José Desjardins, Donne-toi une chance  
Valérie Meunier, GAPI  
Jonathan Abitbol et Jean-François Gagnon, Humanovis  
Dominique Gauvreau, JAG  
Patrick Labbé, MIELS Québec  
Isabelle Plamondon, Mouvement d'aide, d'information et de soutien Bas-Saint-Laurent  
Manuel Prats, Réseau Maisons Oxygène  
Gardy Pierre, Service d'aide aux conjoints  
Francis Cossette, SPVQ

### **Coordination du projet**

Cécily Tudeau, professionnelle de recherche, Université Laval

### **Auxiliaires et professionnels de recherche**

Pamela Alvarez-Lizotte, Myriam Bernier, Lyanna Després, Dominique Deblois, Joe Ducharme, Sofia Erchiqui-Martel, Anne-Marie Guay, Gabriel Giroux, Gabriel Nadeau, David Guilmette, Claudia Fournier, Camille Perreault, Jessica Rock, Olivier Pilon-Rousseau

## REMERCIEMENTS

Cette recherche est le fruit de la mobilisation, de l'engagement et de la collaboration de plusieurs personnes et organismes. Nous tenons d'abord à remercier le programme Actions concertées du Fonds de Recherche du Québec – Société et culture, de même que le ministère de la Santé et des Services sociaux du Gouvernement du Québec pour l'octroi de la subvention ayant permis sa réalisation.

Ce projet n'aurait pas été possible sans la participation des 23 hommes qui ont accepté généreusement de partager leurs expériences avec nous. Nous les remercions chaleureusement, de même que les 14 intervenant.e.s des milieux de pratique qui ont pris part aux deux groupes de discussion, permettant ainsi d'enrichir les données de recherche. Il faut souligner le soutien précieux des organismes, qui a permis de rencontrer des hommes et des intervenant.e.s de différents milieux de pratique, de diverses régions du Québec. Les organismes partenaires et collaborateurs, issus des milieux communautaires et institutionnels, se sont d'ailleurs engagés activement à toutes les étapes de cette recherche. Leur implication, marquée par le partage de leur expertise, a contribué à la réussite et à la qualité de la recherche en s'assurant de son ancrage dans les réalités du terrain, en enrichissant les résultats, l'analyse et les recommandations, ainsi qu'en orientant le développement des outils de transfert de connaissances. Ces outils ont aussi bénéficié de la contribution de participants à la recherche et d'intervenant.e.s ayant participé ensuite à leur validation. Nous remercions particulièrement les membres du comité de recherche pour leur mobilisation et leur disponibilité à toutes les étapes de la recherche.

Le soutien de l'Équipe Violence conjugale : acteurs en contexte et pratiques novatrices, le Fonds de soutien à l'innovation sociale de l'Université Laval et le Pôle d'expertise en santé et bien-être des hommes ont appuyé financièrement le développement de certains outils de transfert de connaissances. D'autres personnes se sont jointes à nous à cette étape, dont les chercheurs Maude Bouchard, Kévin Lavoie et Jean-Jacques Tremblay, ainsi que les écrivains et narrateurs Jordan Arseneault, Jean-Paul Daoust, Pierre-Luc Landry, Mathieu Leroux, Daoud Najm et Olivier Sylvestre. Nous reconnaissons le travail de la firme Humanovis.

Enfin, nos remerciements chaleureux vont à Cécily Tudeau pour son travail exemplaire à la coordination du projet pendant toute sa durée. Merci aussi à tout.e.s les étudiant.e.s et professionnel.le.s de recherche qui nous ont assisté.e.s pour la réalisation des entrevues (Lyanna Després et Olivier Pilon-Rousseau), la codification et l'analyse des données (Gabriel Giroux et David Guilmette), le travail de diffusion et de transfert (Joe Ducharme, Claudia Fournier, Anne-Marie Guay et Jessica Rock), et à d'autres étapes de réalisation (Pamela Alvarez-Lizotte, Myriam Bernier, Dominique Deblois, Sofia Erchiqui-Martel, Gabriel Nadeau, Camille Perreault).

## Table des matières

REMERCIEMENTS .....	iii
Table des matières .....	iv
Liste des tableaux et figures.....	v
Liste des abréviations.....	vi
Partie A – Contexte de la recherche .....	1
Partie B – Pistes de solution, retombées et implications.....	5
Partie C – Méthodologie.....	10
Partie D – Résultats.....	11
Partie E – Pistes de recherche.....	18
Partie F – Références et bibliographie .....	19
Annexe 1 : Pistes d’action formulées par les participants et intervenant.e.s .....	21
Annexe 2 : Outil Vrai ou faux.....	25
Annexe 3 : Fiches pour les intervenant.e.s .....	30
Annexe 4 : Récits littéraires.....	31
Annexe 5 : Capsule témoignages .....	32
Annexe 6 : Caractéristiques sociodémographiques des participants.....	33
Annexe 7 : Méthodes de recrutement.....	34
Annexe 8 : Portrait de la violence exercée .....	35
Annexe 9 : Modèle de la relation et formes de violence subies.....	36
Annexe 10 : Types de conséquences vécues par les participants ayant subi de la violence .....	40
Annexe 11: Stratégies de protection des participants .....	41
Annexe 12 : Violences dans le cadre d’ententes d’exclusivité ou de non-exclusivité sexuelle ou amoureuse.....	43
Annexe 13 : Types de ressources consultées et motifs de consultation .....	44

## Liste des tableaux et figures

Tableau 1. Outils de transfert de connaissances créées ou en cours.....	9
Tableau 2. Besoins des hommes qui subissent ou exercent de la violence .....	16
Tableau 3. Pistes d'action formulées par les répondants à la recherche .....	21
Tableau 4. Caractéristiques sociodémographiques des participants.....	33
Tableau 5. Méthodes de recrutement des participants.....	34
Tableau 6. Participants (n) ayant subi de la VC à travers les phases de la relation et de la séparation .....	39
Tableau 7. Participants (%) ayant subi différentes formes de VC à travers les phases de la relation et de la séparation .....	39
Tableau 8. Types de conséquences vécues par les participants .....	40
Tableau 9. Stratégies de protection des participants.....	41
Tableau 10. Types de demandes d'aide et motifs de consultation .....	44
Figure 1. Modèle de la relation et de la séparation ayant émergé de l'analyse des données.....	39
Figure 2. Violence dans le cadre du non-respect des ententes d'exclusivité ou de non-exclusivité sexuelle ou amoureuse .....	43

## Liste des abréviations

CLSC	Centre local de services communautaires
DS	Diversité sexuelle
FRQSC	Fonds de recherche du Québec – Société et culture
FSIS	Fonds de soutien à l'innovation sociale de l'Université Laval
INSPQ	Institut national de santé publique du Québec
LGBT+	Les personnes lesbiennes, gaies, bissexuelles, trans, queer, en questionnement, intersexes et les personnes de diverses orientations sexuelles et identités de genre, au genre fluide et non conformistes sur le plan de l'identité sexuelle.
MJQ	Ministère de la Justice du Québec
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec
SBEH	Santé et bien-être des hommes
SCF	Secrétariat à la condition féminine
VC	Violence conjugale
VRAIH	Violence dans les relations amoureuses et intimes entre hommes
VRIA	Violence dans les relations intimes ou amoureuses

## Partie A – Contexte de la recherche

Selon l'Enquête sociale générale de 2014, les personnes homosexuelles et bisexuelles étaient deux fois plus susceptibles que celles hétérosexuelles de déclarer avoir été victimes de violence dans leurs relations intimes ou amoureuses (VRIA) au cours des cinq années ayant précédé l'enquête (Statistique Canada, 2016). De 2009 à 2017, au Canada, plus de la moitié (55 %) des affaires de violence entre partenaires intimes de même sexe déclarées par la police sont survenues entre partenaires de sexe masculin (Ibrahim, 2019). Il est possible de penser que le problème est sous-estimé puisque les hommes sont moins susceptibles que les femmes de dénoncer la violence en contexte de relations intimes ou amoureuses (Statistique Canada, 2016), et ce, encore moins si elle est exercée par un partenaire de même sexe (Oliffe et al., 2014; Oringher & Samuelson, 2011).

Malgré son ampleur, le problème de la violence dans les relations intimes ou amoureuses (VRIA) entre hommes est peu documenté sur le plan scientifique, et à notre connaissance, aucune étude récente ne s'y est penchée au Québec. Cette situation pourrait notamment se comprendre par la construction du problème de la violence conjugale (VC)<sup>1</sup> comme étant d'abord le fait d'hommes envers leur conjointe. Bien que l'ampleur et les conséquences de la violence exercée par les hommes envers les femmes restent considérables (Secrétariat à la condition féminine, 2018), cette vision de la VC contribue à invisibiliser la réalité des hommes gais<sup>2</sup> et peut ainsi limiter le développement des connaissances. Au Québec, la politique interministérielle de VC

---

<sup>1</sup> Dans ce document, bien que le terme violence conjugale (VC) soit davantage associé à une conception hétéronormative de la violence, il est utilisé comme synonyme de violence dans les relations intimes ou amoureuses (VRIA).

<sup>2</sup> Considérant les caractéristiques de l'échantillon de la recherche (voir la partie C et l'annexe 3), le terme « hommes gais » est utilisé dans le présent rapport.

en 1995 reconnaît les minorités sexuelles et les hommes victimes de violence, mais peu d'actions ont été mises sur pied, et les services restent organisés selon une logique hétéronormative et genrée : les services pour les personnes auteures de violence s'adressent principalement aux hommes et ceux pour les victimes, aux femmes.

Pourtant, les conséquences de la VRIA entre hommes sont préoccupantes (Dickerson-Amaya & Coston, 2019 ; Langenderfer-Magruder et al., 2016). Par exemple, selon Dickerson-Amaya et al. (2019), les hommes gais victimes de VRIA sont deux fois plus susceptibles que les hommes hétérosexuels victimes de VRIA de s'absenter de leur milieu scolaire ou de travail et vivent davantage d'effets négatifs sur leur santé mentale que les hommes hétérosexuels. Les connaissances actuelles suggèrent aussi que des manifestations de violence seraient spécifiques aux hommes gais ; mentionnons entre autres le dénigrement du partenaire pour des comportements, attitudes ou traits perçus comme efféminés (Kubicek et al., 2015) ou encore le « outing », qui consiste à dévoiler ou à menacer de dévoiler l'orientation sexuelle du partenaire (Kubicek et al., 2016). Toutefois, la façon dont les formes de violence se manifestent et évoluent en contexte de séparation reste inconnue.

À notre connaissance, les recherches sur la VC en contexte de séparation ont toutes été réalisées auprès de populations hétérosexuelles, limitant dès lors la transférabilité des résultats aux hommes gais. Ces recherches suggèrent cependant que la violence ne prend pas nécessairement fin malgré une rupture, voire qu'elle peut présenter des risques plus élevés (Ibrahim, 2019 ; Lindsay, 2014 ; Rinfret-Raynor et al., 2008). Par ailleurs, si les recherches ont identifié des facteurs spécifiques à la VRIA entre hommes, par exemple les expériences de stigmatisation

liée à l'orientation sexuelle (Stephenson & Finneran, 2017), on ignore toutefois comment ces facteurs agissent en contexte de séparation, d'autant que plusieurs de ces facteurs, dont les expériences de stigmatisation, peuvent faire obstacle à la demande d'aide. Ce portrait de la VRIA entre hommes incite ainsi à développer des actions pour mieux sensibiliser les hommes gais à ce problème et répondre à leurs besoins (SCF, 2018).

C'est dans ce contexte que la recherche de Roy et al. a été développée : réunissant des chercheur.euse.s<sup>3</sup> et des intervenant.e.s des secteurs de la VC, de la diversité sexuelle (DS) et de la santé et du bien-être des hommes (SBEH), et que les objectifs de recherche suivants ont été retenus :

- 1) identifier les formes de VC en contexte de séparation chez les couples d'hommes ;
- 2) cerner les facteurs de risque et de protection à la VC chez les couples d'hommes dans un contexte de séparation ;
- 3) identifier les besoins des hommes qui subissent de la violence et de ceux qui en exercent ;
- 4) documenter l'accès aux services pour ces hommes ;
- 5) identifier des stratégies d'intervention pour assurer le développement de pratiques adaptées tenant compte des dynamiques masculines chez les couples d'hommes<sup>4</sup>.

Ces connaissances sont essentielles si l'on souhaite adapter les services à leurs besoins (Calton et al., 2016). L'une des pistes suggérées pour l'adaptation des services consiste à mieux comprendre comment les hommes gais définissent et

---

<sup>3</sup> Afin de faciliter la lecture du présent rapport, le masculin est utilisé comme genre neutre.

<sup>4</sup> Cet objectif a été traité par le biais des recommandations formulées par les participants et les intervenant.e.s, ainsi que celles de l'équipe de recherche.

perçoivent la VRIA (Craft & Serovich, 2005 ; Kubicek et al., 2016), notamment en donnant accès à leur perspective et aux contextes dans lesquels s'inscrivent leurs relations intimes (Calton et al., 2016; Kubicek et al., 2016).

La recherche s'est ainsi penchée sur les perspectives d'acteurs québécois, soit d'abord celles des hommes gais vivant de la VRIA (volet 1), puis celles d'intervenant.e.s (volet 2). Afin de bien cerner la VRIA entre hommes en contexte de séparation, la méthode de collecte de données a été conçue de façon à documenter la violence aux différentes phases de la relation.

Le cadre théorique retenu est le modèle écologique de Bronfenbrenner (1979). Selon ce modèle, l'être humain se développe au sein d'un environnement composé d'un ensemble de systèmes interdépendants qui fournit aux individus autant de possibilités que de contraintes. Ce modèle permet de comprendre la VRIA entre hommes en contexte de séparation en prenant en considération une diversité de facteurs qui leur sont aussi spécifiques, par exemple l'hétérosexisme et l'homophobie (macrosystème), l'offre de services des réseaux public et communautaire (exosystème), les caractéristiques des réseaux sociaux et de la relation intime ou amoureuse (méso et microsystèmes), ainsi que des caractéristiques personnelles (ex. statut VIH, ontosystème). Enfin, le chronosystème (temps) permet l'analyse de l'évolution de la VC aux différentes phases de la relation et de la séparation.

## Partie B – Pistes de solution, retombées et implications

L'équipe propose **sept recommandations**, sur la base des résultats du projet (section D et annexe 1), des connaissances actuelles, ainsi que des politiques et plans d'action du gouvernement du Québec, soit la politique interministérielle en matière de VC de 1995 (Gouvernement du Québec, 1995), le plan d'action en VC 2018-2023 (SCF, 2018), le plan de lutte contre l'homophobie et la transphobie 2017-2022 (Ministère de la Justice, 2017), ainsi que le plan d'action SBEH 2017-2022 (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2017).

### **1- Dédier une section spécifique à la VRIA chez les populations LGBTQ+ dans les politiques sociales et les plans d'action en matière de violence conjugale.**

Bien que les populations LGBTQ+ soient mentionnées à quelques reprises dans la politique de 1995 et la plupart des plans d'action subséquents, les résultats du projet suggèrent que les hommes gais ne se sentent pas concernés par la VC et que peu de services s'offrent à ceux qui en vivent. Peu d'études sont réalisées au Québec sur la VC chez les populations LGBTQ+, mais celle en cours (Roy et al., 2019-2023) et celles menées ailleurs font les mêmes constats. S'il importe de continuer de parler explicitement et spécifiquement de la VC envers les femmes, il importe aussi d'aborder plus en profondeur la VRIA chez les personnes LGBTQ+ et de donner plus de visibilité à celle-ci. L'équipe recommande aux décideurs de dédier une section distincte aux personnes LGBTQ+ dans les politiques et les plans d'action en matière de VC, notamment 1) en la désignant comme « violence dans les relations intimes ou amoureuses » (VRIA) afin d'être plus inclusif des diverses configurations relationnelles (ex. : non exclusives) ; 2) en intégrant différents types de violence (ex. : contrôle coercitif), afin d'affirmer que, peu importe ses types, la VRIA est

inacceptable ; et 3) en évitant les notions usuelles, souvent dichotomiques, statiques et genrées, d’auteur et de victime afin de mieux refléter la complexité du problème. Cette suggestion rejoint les intentions des décideurs de ne pas s’appuyer sur une conception hétéronormative de la VC (SCF, 2018, p. 27) et de soutenir l’inclusion de la DS et de genre (MJQ, 2017), en plus d’être utile pour formuler des pistes de recherche et d’intervention pour contrer la VRIA chez les populations LGBT+.

**2- Réaliser une campagne de sensibilisation spécifique à la VRIA entre hommes.** Les résultats soulignent de nombreux obstacles liés à la reconnaissance de la VRIA entre hommes, dont les préjugés et les tabous par ailleurs reconnus dans le dernier plan d’action en VC (SCF, 2018). Afin de mieux reconnaître le problème et de soutenir la demande d’aide, une campagne nationale, portée par le gouvernement du Québec et diffusée largement, semble nécessaire. L’organisme montréalais RÉZO a réalisé deux campagnes de sensibilisation liées à la violence en 2019<sup>5</sup>, mais aucune d’une telle envergure et d’une telle portée n’a été réalisée. Cette recommandation rejoint le plan d’action 2018-2023 pour sensibiliser à la VRIA chez les populations LGBT+ (SCF, 2018, p. 28), ainsi que le Plan d’action SBEH 2017-2022 pour mieux rejoindre les hommes dans la promotion et la prévention (MSSS, 2017, p. 10).

**3- Élaborer un portrait des ressources pouvant offrir des services aux hommes gais vivant de la VRIA.** Plusieurs participants ont dit ne pas connaître les ressources offrant des services pour les hommes gais vivant de la VRIA. Ces derniers ne savent pas où demander de l’aide, et les intervenant.e.s peinent à les diriger vers des services adaptés. L’élaboration d’un portrait provincial des ressources pouvant

---

<sup>5</sup> « Entre nous, c’est pas toujours gai », financée par le Bureau de lutte contre l’homophobie et la transphobie du MJQ et « Le consentement entre hommes? Oui. » financée par le SCF.

offrir de tels services permettrait de mieux faire connaître les services existants, tout en cernant les lacunes éventuelles dans certaines régions du Québec. Pour assurer la mise à jour et la pérennité de ce portrait, l'équipe suggère aux décideurs de mettre sur pied un format Web et d'en confier la responsabilité et le financement à un organisme ayant une telle expertise ; mentionnons la plateforme Alix, de l'organisme Interligne, ou les sites de l'INSPQ et de SOS violence conjugale.

**4- Assurer une sensibilisation et une formation auprès des intervenant.e.s sur la VRIA entre hommes.** Les résultats soulignent le besoin de connaissances des intervenant.e.s sur la VRIA entre hommes. L'équipe suggère aux gestionnaires d'offrir une sensibilisation au personnel, salarié et bénévole, de première ligne, ainsi qu'aux personnes responsables en VC dans les établissements du réseau (SCF, 2018, p. 39). Un module pourrait être ajouté à la formation « Violence conjugale : connaître, détecter, intervenir » du MSSS et à celle « Sexes, genres et orientations sexuelles : comprendre la diversité » de l'INPSQ. La formation VRAIH de RÉZO pourrait être offerte plus largement. L'équipe suggère d'offrir une formation avancée sur l'intervention à des organismes pouvant accompagner les hommes gais vivant de la VRIA, afin d'élargir les ressources proposant des services adaptés aux hommes. Afin d'assurer la pérennité des changements de pratiques, l'équipe suggère d'offrir cette sensibilisation et cette formation dans toutes les régions du Québec, de même que de former plusieurs intervenant.e.s dans chaque ressource ou d'assurer un transfert de connaissances. Enfin, l'équipe suggère que la VRIA entre hommes soit abordée dans les programmes collégiaux et universitaires en intervention.

**5- Élaborer un outil de dépistage de la VRIA entre hommes.** Les résultats du projet soulignent que la VRIA entre hommes est souvent non dépistée dans les

services, alors que lorsqu'elle est dépistée et évaluée, les hommes en retirent une expérience positive. L'équipe suggère d'élaborer, puis de diffuser largement, un outil de dépistage de la VRIA entre hommes afin de mieux identifier la violence, d'évaluer les risques pour la sécurité, et d'orienter les interventions. Cet outil devrait tenir compte des spécificités de la VRIA entre hommes et être adapté à leurs réalités et besoins. L'équipe recommande que cet outil fasse ensuite l'objet d'une évaluation.

#### **6- Élaborer des outils d'information pour les hommes gais vivant de la VRIA.**

Considérant le nombre limité d'outils d'information, l'équipe encourage la création d'autres outils que ceux créés dans le projet (annexes 2-3-4 et 5), ainsi que leur diffusion et évaluation. Le plan d'action en VC suggère la production d'outils pour contrer les préjugés et tabous pouvant freiner l'accès aux services des personnes LGBT+ (SCF, 2018, p. 27). Leur création devrait dépasser la simple adaptation d'outils existants et être axée sur les spécificités de la VRIA entre hommes.

**7- Favoriser la concertation entre diverses organisations.** Des mécanismes de concertation entre organismes sont importants pour favoriser la formation continue par les échanges et le partage d'expertise, pour assurer une meilleure connaissance des services, et pour accroître les références vers les ressources. Il est suggéré que les décideurs en prévoient le financement pour soutenir la mobilisation des acteurs, veiller à la pérennité des actions, et les évaluer. L'équipe insiste sur la mise en œuvre de l'ensemble des recommandations dans toutes les régions du Québec : les résultats, et ceux d'autres études, font ressortir des défis pour les personnes LGBT+ dans les milieux ruraux ou éloignés des grands centres.

Le projet a entraîné plusieurs retombées. En octobre 2019, chercheurs, partenaires et collaborateurs ont pu s'approprier les résultats et orienter la création

d'outils de transfert de connaissances (tableau 1). D'autres démarches sont en cours pour la réalisation et l'adaptation de nouveaux outils. Des membres de l'équipe ont aussi identifié des retombées de leur participation au projet : acquisition de connaissances ; reconnaissance accrue du besoin d'adapter leurs services ; meilleure connaissance de l'expertise des partenaires ; mise à jour ou création d'outils ; nouveaux partenariats. Soulignons l'obtention d'une subvention de l'Agence de santé publique du Canada, consolidant les liens entre les chercheurs en VC et en DS, et plusieurs partenaires du projet.

**Tableau 1. Outils de transfert de connaissances créés ou en cours**

Outil 1 – Vrai ou faux (annexe 2)
Outil 2 – Fiches pour les intervenant.e.s (annexe 3)
Outil 3 – Récits littéraires (annexe 4)
Outil 4 – Capsules témoignages d'hommes ayant vécu de la VRIA (annexe 5)

Sur le plan des **limites**, malgré une certaine diversification de l'échantillon, la plupart des participants s'identifiait comme homme cisgenre, gai et sans enfant. Les réalités d'hommes trans, bisexuels, immigrants, racisés, ou plus jeunes ne sont ainsi peut-être pas bien reflétées. Les résultats montrent que les hommes vivant de la VRIA sollicitent le réseau public de la santé et de services sociaux. L'équipe souligne l'importance pour les intervenant.e.s de ce réseau d'être impliqués dans les collaborations et recherches sur la VRIA chez les populations LGBT+. Malgré les efforts consentis, l'équipe n'a pas réussi à rejoindre ces intervenant.e.s, les structures ne semblant pas favoriser leur participation à des projets externes.

## Partie C – Méthodologie

Vingt-trois hommes, âgés de 26 à 72 ans, ont participé à l'étude. Le recrutement était inclusif d'hommes de diverses orientations sexuelles et d'hommes trans, mais tous se sont identifiés comme homme cis gai, à l'exception d'un homme s'identifiant comme hétérosexuel et d'un autre en questionnement quant à son identité de genre et son orientation sexuelle. Leurs régions de résidence étaient diversifiées, et vingt sont nés au Québec, deux en Amérique latine et un en Afrique australe. La majorité étaient des diplômés universitaires de premier ou deuxième cycle et gagnaient plus de 40 000 \$ par année (annexe 6).

Les participants ont été recrutés par divers moyens (annexe 7)<sup>6</sup>. Ils devaient s'identifier comme homme ayant vécu de la violence en contexte de séparation dans le cadre d'une relation intime ou amoureuse avec un autre homme. Chaque homme a participé à un entretien individuel de 1 h 30 à 2 h 30. Trois thèmes étaient abordés : 1) la relation et la séparation, 2) la violence vécue, et 3) la recherche d'aide. Pour enrichir l'analyse thématique des données, les résultats ont été présentés à 14 intervenant.e.s, dans deux groupes de discussion. Ces onze hommes et trois femmes cumulaient en moyenne neuf années d'expérience professionnelle et travaillaient dans diverses régions du Québec, au sein de ressources destinées aux populations LGBTQ+, aux hommes exerçant de la violence et aux victimes d'actes criminels, et de services policiers. L'analyse montre que leurs propos rejoignent ceux des hommes rencontrés, mais ils ont été utiles pour nuancer certaines analyses.

---

<sup>6</sup> La recherche a été approuvée par le comité d'éthique de la recherche sur des êtres humains de l'Université Laval et par celui du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.

## Partie D – Résultats

**Objectif 1 : Formes de VC lors d'une séparation.** Tous les participants ont dit avoir subi de la violence pendant la relation et la séparation, et près des trois quarts ont dit en avoir exercé à un moment ou à un autre, ce qui rejoint les observations des intervenant.e.s. Les données sur la violence exercée étant plus limitées (voir néanmoins l'annexe 8), les résultats présentés dans cette section mettent l'accent sur la violence subie, regroupée selon quatre formes. De façon générale, tous ont rapporté de la **violence psychologique** : dénigrement par des noms négatifs liés à l'homosexualité (ex. : tapette) ou en raison de caractéristiques ou rôles associés au féminin et à la soumission, menace ou dévoilement de l'orientation sexuelle (outing), remise en question de l'orientation sexuelle, reproches, humiliation, contrôle, chantage, cyberviolence. Des intervenant.e.s sont surpris.e.s que la violence homophobe et la cyberviolence n'aient pas été davantage identifiées car ils et elles l'observent dans leurs pratiques. Près de la moitié ont subi de la **violence physique**, « directe » (coup porté, obstruction, étranglement) ou « indirecte » (envers des objets ou des animaux). Un peu plus de la moitié ont rapporté de la **violence économique** (ex. : vol, emprunt sans remboursement). La **violence sexuelle** est vécue par près des trois quarts des participants (ex. : agression sexuelle, contrôle des pratiques sexuelles, insistance). Les intervenant.e.s ont insisté sur la notion d'absence de consentement pour définir la violence sexuelle, notamment dans le choix de pratiques sexuelles. Pour bien cerner la **violence en contexte de séparation**, les données ont mené à concevoir la relation et la séparation non pas en termes distincts, mais comme un processus en quatre phases: 1) l'engagement, 2) l'ambivalence, 3) la séparation et 4) la post-séparation (voir l'annexe 9 pour plus

de détails sur ces phases et la violence qui y est vécue). La plupart disent avoir subi de la violence pendant la phase d'engagement, et l'ensemble d'entre eux, pendant la phase d'ambivalence.<sup>7</sup> Pour certains hommes ayant vécu des ruptures temporaires pendant la phase d'ambivalence, la violence s'est aggravée ou s'est manifestée de nouvelles façons. La violence diminue à la séparation et la post-séparation, même si elle reste importante. Les conséquences de la violence et les stratégies de protection utilisées par les participants sont décrites aux annexes 10 et 11.

**Objectif 2 : Facteurs de risque et de protection lors d'une séparation.** Les résultats mettent en évidence une diversité de facteurs, aux différentes phases de la relation et de la séparation. **Certaines normes sociales** semblent agir comme des facteurs de risque. Plusieurs participants ont évoqué les représentations de la **VC** comme se limitant à des gestes graves, concrets, physiques, et, surtout, exercée par un homme envers une femme. Les conceptions hétéronormatives quant à la binarité des sexes, genres, orientations sexuelles, rôles sociaux et relations (ex. : monogamie) ont été nommées, ainsi que les **représentations de la masculinité** (ex. : impossibilité pour un homme d'être victime). Ces **conceptions** laissent croire que la VC ne peut exister dans les relations entre hommes, rendant dès lors très difficile la reconnaissance de la violence. Environ la moitié des participants ont évoqué des normes ou stéréotypes dans les **communautés et réseaux gais** qui pouvaient augmenter les risques de violence en la banalisant, la minimisant ou la normalisant, ou encore en créant des contextes de vulnérabilité. Par exemple, certains ont ressenti une pression à accepter des ententes de non-exclusivité sexuelle ou amoureuse en raison d'idées reçues selon lesquelles les hommes gais auraient plusieurs partenaires

---

<sup>7</sup> Lors des entrevues, trois participants se situaient à la phase 2 ; ils ne sont donc pas inclus aux phases 3 et 4.

sexuels et des relations à moins long terme. Les intervenant.e.s ont souligné deux autres facteurs sociaux, soit les **différences culturelles**<sup>8</sup> et les **milieux ruraux** ou éloignés des grands centres. Les différences culturelles quant à l'acceptation de l'homosexualité et au sens accordé aux pratiques sexuelles ou amoureuses pourraient augmenter les risques de victimisation. Par exemple, des hommes peuvent se sentir forcés d'accepter des pratiques sexuelles en raison d'une compréhension différente du sens accordé à ces pratiques. La faible densité géographique de certains milieux et la crainte de ne pas trouver un autre partenaire peuvent amener des hommes à maintenir une relation empreinte de violence.

La majorité des participants ont dit avoir reçu du **soutien de leur famille ou de leurs amis** par rapport à la violence vécue, surtout lorsqu'ils envisageaient de mettre fin à la relation (phase 2), lors de la séparation (phase 3) et après (phase 4). Le **soutien émotionnel** (ex. : écoute, encouragements) est apprécié par certains participants, mais certains se sont sentis revictimisés après avoir reçu des conseils inadéquats (ex : dénigrement du partenaire). Plusieurs ont reçu un **soutien instrumental** (ex. : déménagement), qui a souvent facilité la séparation. Quelques participants évoquent un **soutien informationnel**, généralement apprécié, soit de nommer clairement la violence ou de référer à des ressources. L'effet protecteur du réseau social est accru lorsque ses membres sont au courant de l'orientation sexuelle et de la relation, mais il peut être plus limité, notamment quand il y a un éloignement géographique, relationnel (ex. : conflits antérieurs), ou volontaire (ex. : pour éviter de dévoiler la violence vécue). Des intervenants observent cet effet protecteur plus limité dans ces situations.

---

<sup>8</sup> Il importe de rappeler la faible diversité de l'échantillon sur le plan ethnoculturel.

Les participants ont souligné différents éléments liés à leur relation ayant influencé l'apparition et l'aggravation de la violence ou sa fréquence, ou encore ayant favorisé ou fait obstacle à la séparation. D'abord, le non-respect des ententes quant à l'exclusivité ou à la non-exclusivité sexuelle ou amoureuse semble susceptible d'entraîner des risques de violence (annexe 12). Différentes **caractéristiques**, qui ne sont pas problématiques en soi, peuvent engendrer des rapports de pouvoir, comme la cohabitation durant la relation, les contacts post-séparation et le peu d'expérience relationnelle ou amoureuse des participants. Il en est de même quant aux **rapports de pouvoir** émergeant de différences, réelles ou perçues, entre les partenaires vis-à-vis l'âge, la situation socio-économique (revenu, scolarité et emploi), la santé (ex. : statut sérologique, maladie, situation de handicap) et le statut de citoyenneté. Il est à noter que la violence peut se produire autant envers l'homme qui est perçu comme étant en position de pouvoir que celui qui n'est pas perçu comme tel. Ainsi, autant des participants ayant une situation socio-économique plus favorisée que ceux ayant une situation plus précaire que leur partenaire ont été dénigrés quant à leur situation. Notons que ces rapports de pouvoir peuvent varier dans le temps, selon les contextes et les caractéristiques de chacun.

Les **caractéristiques du partenaire** sont la plupart du temps associées à un facteur de risque, surtout la consommation abusive de drogues ou d'alcool, ou ses conséquences (ex. : humeur dépressive), les problèmes de santé mentale, ou encore la concomitance entre les deux. Des difficultés sur le plan interpersonnel, l'isolement social et des antécédents de violence ont aussi été mentionnés.

Les participants perçoivent certaines de leurs **caractéristiques** comme des facteurs de risque, principalement des expériences de victimisation (enfance ou âge

adulte) qui rendent difficile la reconnaissance de la violence. Du point de vue d'un participant, cette expérience aurait contribué à sa propre violence. Des intervenant.e.s observent aussi cette victimisation, dont la violence homophobe vécue antérieurement ou le rejet par l'entourage lors du *coming-out*. La plupart des participants disent bien vivre avec leur **orientation sexuelle** et l'avoir dévoilée à leur entourage, ce qui peut constituer un facteur de protection puisqu'ils peuvent ouvertement parler de leur relation. Certains n'ayant pas dévoilé leur orientation sexuelle y voient un facteur de risque. Bien que des intervenant.e.s soient d'accord avec l'idée que le dévoilement puisse être un facteur de protection, ils estiment que le dévoilement peut augmenter les risques dans certains contextes (ex. : milieux où il y a une moins grande acceptabilité sociale). Près de la moitié sont d'avis que d'autres éléments les auraient rendus plus tolérants à la violence subie (ex. : dépendance affective, défis liés à l'autonomie personnelle). Deux participants ont parlé de leur assurance et de leur désir de prendre les décisions, perçus comme des facteurs de risque d'exercer de la violence. Des participants ont aussi abordé leur **santé mentale**, dont la consommation abusive de drogues ou d'alcool ou des troubles de santé mentale, qui augmentent les risques. Outre les participants qui ont mentionné le déséquilibre socioéconomique avec leur partenaire, des hommes ayant une situation économique précaire y ont vu un facteur de risque, perçu comme un frein à la rupture ; d'autres, ayant une situation plus aisée, y ont vu un facteur de protection, car ils ont pu mettre fin à la relation. Enfin, certains ont parlé de leur **santé physique**. Bien qu'ils ne fassent pas de lien direct avec la violence, il peut s'agir d'un facteur de risque. Par exemple, un participant, dont la condition physique rendait difficile la recherche d'un emploi pour assurer sa sécurité financière,

maintenait la relation avec son partenaire. Un intervenant ajoute que la séropositivité, par le contrôle des médicaments, peut être un facteur de risque.

**Objectif 3 : Besoins des hommes.** S'appuyant sur leurs expériences, les hommes et les intervenant.e.s ont ciblé des besoins à considérer dans les services.

**Tableau 2. Besoins des hommes qui subissent ou exercent de la violence**

<b>Prévention et sensibilisation</b>	Être sensibilisés aux réalités complexes de la VC (ex. : pas seulement à la violence physique ou à celle d'un homme envers une femme).
<b>Information</b>	Être informés sur les ressources d'aide, et sur les droits et recours
<b>Services</b>	Avoir accès à des ressources non discriminatoires (ex. : non genrées et inclusives) et spécialisées (ex. : formation des intervenant.e.s en DS).
<b>Soutien</b>	Être crus, accueillis et écoutés, être accompagnés et briser l'isolement.
<b>Sécurité</b>	Avoir accès à un hébergement sécuritaire en contexte de crise et à des ressources financières (ex. : à la séparation pour ceux ayant de faibles revenus).

**Objectif 4 : Documenter l'accès aux services pour ces hommes.** La majorité des hommes ont consulté au moins une ressource (voir l'annexe 13 pour la liste et les motifs de consultation). Soulignons que (1) leur demande initiale n'est pas toujours liée à la VC et que (2) plus de la moitié ne l'ont pas dévoilée. L'équipe a regroupé en trois catégories les obstacles ayant freiné la demande d'aide et l'accès aux services, certains rejoignant les facteurs de risque précités. Les intervenant.e.s endossent ces éléments, l'un d'eux souligne d'ailleurs l'effet de cumul de ces obstacles. **Les obstacles liés aux normes sociales** concernent surtout la conception hétéronormative de la VC. En plus de limiter la reconnaissance de la violence, elle freine la recherche d'aide et limite la réponse offerte dans les services par les intervenant.e.s, aussi socialisés à cette norme. **Des obstacles liés aux services** sont rapportés, dont leur organisation genrée et hétéronormative : les services en VC sont construits à partir du modèle hétérosexuel ; ils sont offerts aux

femmes victimes et aux hommes auteurs. Les services en DS sont quant à eux davantage généralistes. Notons aussi **l'absence de dépistage de la VC ou son évaluation superficielle** (ex. : analyse de la situation selon un problème de santé mentale). L'homophobie et d'autres attitudes des intervenant.e.s, jugées nuisibles par les participants, figurent aussi parmi ces obstacles (ex. : changement d'attitude lorsque la relation homosexuelle est dévoilée). Des intervenant.e.s ajoutent que la conception hétéronormative des relations peut amener, chez les intervenant.e.s, une banalisation de la violence vécue dans une autre configuration relationnelle. Ils ont aussi soulevé les défis liés à la pérennité et à un accès équitable au financement des services, sans égard au genre ou à l'orientation sexuelle des victimes. Enfin, d'autres éléments peuvent représenter des obstacles, par exemple la difficulté des hommes à reconnaître la violence, liée entre autres à l'intériorisation des normes sociales précitées ou au fait de ne pas se sentir prêts à demander de l'aide, notamment en raison des conséquences de la violence (ex. : honte, peur).

Certains participants ont néanmoins partagé des **expériences positives** ayant notamment contribué à l'identification de la violence et à la réponse à leurs besoins. Ils nomment des attitudes liées à l'empathie (ex. : qualité de l'accueil, compassion) et au non-jugement (ex. : ouverture, respect). Ils évoquent aussi des interventions bénéfiques, soit le soutien émotionnel (ex. : écoute), l'évaluation et le dépistage de la violence, l'identification de la violence, la sécurité (ex. : accès à un hébergement), le soutien informationnel (ex. : référence vers d'autres ressources) et la reconnaissance des droits des personnes LGBT+. Notons que les participants et les intervenant.e.s ont suggéré plusieurs pistes d'action afin d'améliorer la reconnaissance de la VRIA entre hommes et l'accès aux services (annexe 1).

## Partie E – Pistes de recherche

Les résultats suggèrent diverses pistes de recherche, dont la violence exercée, la violence dans différentes configurations relationnelles (ex. : relation avec plus d'un partenaire), celle dans le cadre du non-respect d'ententes d'exclusivité ou de non-exclusivité sexuelle ou amoureuse, et la violence économique. Il serait aussi pertinent d'approfondir la diversité des situations et des dynamiques relationnelles, qui appellent à dépasser les notions de victime et d'auteur, tel qu'observé par Brassard et al. (2019) chez les hommes autochtones au Québec. Considérant l'échantillon du projet, il serait important que des recherches documentent davantage l'expérience d'hommes moins représentés, notamment ceux immigrants ou racisés et les jeunes adultes. Le modèle des quatre phases de relation et de séparation, élaboré à partir des résultats, mériterait de faire l'objet d'autres études pour mieux documenter le processus évolutif de la relation et de la séparation. Les résultats suggèrent un risque particulièrement élevé de violence lors de la phase d'ambivalence ; il serait pertinent de mieux saisir cette phase, par exemple, en faisant des liens avec la prise de conscience de la violence et le désir de poursuivre ou non la relation. Des facteurs de risque doivent aussi être approfondis, dont la victimisation antérieure, les expériences de stigmatisation souvent vécues par les minorités sexuelles, et la consommation d'alcool et de drogues. Une meilleure compréhension des facteurs de protection, dont le rôle du réseau social, pourrait amener à cibler des actions mobilisant ces facteurs. Enfin, les résultats font ressortir une organisation hétéronormative et genrée des services. D'autres études seraient utiles pour nourrir et accompagner les équipes de différents secteurs d'intervention dans leurs réflexions afin d'élargir et adapter les services aux hommes vivant de la VRIA.

## Partie F – Références et bibliographie

- Brassard, R., Spielvogel, M., Ellington, L., & Montminy, L. (2019). Au-delà des identités de genre et ethnoculturelle: Resituer la violence conjugale et familiale vécue par les hommes autochtones au Québec dans une approche globale et systémique. In J.-M. Deslauriers, M. Lafrance, & G. Tremblay (Eds.), *Réalités masculines oubliées* (pp. 317-347). Presses de l'Université Laval.
- Bronfenbrenner, U. (1979). *The ecology of human development : experiments by nature and design*. Harvard University Press. <http://ariane.ulaval.ca/cgi-bin/recherche.cgi?qu=01-1870564>
- Calton, J. M., Cattaneo, L. B., & Gebhard, K. T. (2016, Dec). Barriers to Help Seeking for Lesbian, Gay, Bisexual, Transgender, and Queer Survivors of Intimate Partner Violence. *Trauma Violence & Abuse*, 17(5), 585-600. <https://doi.org/10.1177/1524838015585318>
- Craft, S. M., & Serovich, J. M. (2005). Family-of-origin factors and partner violence in the intimate relationships of gay men who are HIV positive. *Journal of Interpersonal Violence*, 20(7), 777-791. <https://doi.org/10.1177/0886260505277101>
- Dickerson-Amaya, N., & Coston, B. M. (2019). Invisibility Is Not Invincibility: The Impact of Intimate Partner Violence on Gay, Bisexual, and Straight Men's Mental Health. *American Journal of Men's Health*, 13(3), 1-12. <https://doi.org/10.1177/1557988319849734>
- Gouvernement du Québec. (1995). *Politique d'intervention en matière de violence conjugale. Prévenir. Dépister. Contrer la violence conjugale.* . Gouvernement du Québec.
- Ibrahim, D. (2019). *La violence entre partenaires intimes de même sexe, affaires déclarées par la police au Canada, 2009 à 2017*. Statistique Canada.
- Kubicek, K., McNeeley, M., & Collins, S. (2015). "Same-Sex Relationship in a Straight World": Individual and Societal Influences on Power and Control in Young Men's Relationships. *Journal of Interpersonal Violence*, 30(1), 83-109. <https://doi.org/10.1177/0886260514532527>
- Kubicek, K., McNeeley, M., & Collins, S. (2016). Young Men Who Have Sex With Men's Experiences With Intimate Partner Violence. *Journal of Adolescent Research*, 31(2), 143-175. <https://doi.org/10.1177/0743558415584011>
- Langenderfer-Magruder, L., Whitfield, D. L., Walls, N. E., Kattari, S. K., & Ramos, D. (2016). Experiences of Intimate Partner Violence and Subsequent Police Reporting Among Lesbian, Gay, Bisexual, Transgender, and Queer Adults in Colorado: Comparing Rates of Cisgender and Transgender Victimization. *Journal of Interpersonal Violence*, 31(5), 855-871. <https://doi.org/10.1177/0886260514556767>
- Lindsay, M. (2014). *Actes de violence perpétrés par des ex-conjoints au Canada*. Division de la recherche et de la statistique, Ministère de la Justice du Canada.

[http://epe.lac-bac.gc.ca/100/201/301/liste\\_hebdomadaire/2014/electronique/w14-49-U-F.html/collections/collection\\_2014/jus/J2-405-2014-fra.pdf](http://epe.lac-bac.gc.ca/100/201/301/liste_hebdomadaire/2014/electronique/w14-49-U-F.html/collections/collection_2014/jus/J2-405-2014-fra.pdf)

- Ministère de la Justice. (2017). *Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie 2017-2022*. Gouvernement du Québec.
- Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2017). *Plan d'action ministériel santé et bien-être des hommes 2017-2022*. Gouvernement du Québec.
- Oliffe, J. L., Han, C., Maria, E. S., Lohan, M., Howard, T., Stewart, D. E., & MacMillan, H. (2014). Gay men and intimate partner violence: a gender analysis. *Sociology of Health & Illness*, 36(4), 564-579. <https://doi.org/10.1111/1467-9566.12099>
- Organisation mondiale de la santé. (2017). *La violence à l'encontre des femmes*. <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/violence-against-women>.
- Oringher, J., & Samuelson, K. W. (2011). Intimate Partner Violence and the Role of Masculinity in Male Same-Sex Relationships. *Traumatology*, 17(2), 68-74. <https://doi.org/10.1177/1534765610395620>
- Rinfret-Raynor, M., Dubé, M., Drouin, C., Maillé, N., & Harper, E. (2008). Violence conjugale post-séparation en contexte d'exercice des droits d'accès enfants In *Violences faite aux femmes* (pp. 185-207). Presse de l'Université du Québec. <http://www.criviff.qc.ca/fr/violence-conjugale-post-separation-en-contexte-dexercice-des-droits-dacces-aux-enfants>
- Secrétariat à la condition féminine. (2018). *Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023*. Gouvernement du Québec.
- Statistique Canada. (2016). *Violence familiale au Canada : Un profil statistique, 2014*. Centre canadien de la statistique juridique.
- Stephenson, R., & Finneran, C. (2017). Minority Stress and Intimate Partner Violence Among Gay and Bisexual Men in Atlanta. *American Journal of Men's Health*, 11(4), 952-961. <https://doi.org/10.1177/1557988316677506>

## Annexe 1 : Pistes d'action formulées par les participants et intervenant.e.s

Les pistes d'action formulées par les répondants des deux volets de la recherche ont été regroupées en cinq catégories : reconnaissance sociale du problème, sensibilisation et information, formation, offre de services et concertation. Pour chacune d'elles, les pistes faisant consensus sont d'abord présentées, suivant une logique du général au particulier.

**Tableau 3. Pistes d'action formulées par les répondants à la recherche**

<b>Pistes d'action</b>	<b>Participant.e.s (volet 1)</b>	<b>Intervenant.e.s (volet 2)</b>
<b>Reconnaissance sociale du problème</b>	Instaurer des politiques sociales et mesures législatives inclusives de la diversité sexuelle et de genre	Instaurer des politiques sociales et mesures législatives inclusives de la diversité sexuelle et de genre
<b>Information et sensibilisation</b>	Mettre en place des campagnes de sensibilisation portant sur la VRIA entre hommes.	Mettre en place des campagnes de sensibilisation portant sur la VRIA entre hommes, notamment en démystifiant les différentes formes de violence.  Revoir la définition générale de la VC afin qu'elle soit plus inclusive de la diversité sexuelle et de genre et, pour la définition de la violence sexuelle, y ajouter la notion de consentement.  Faire connaître les lois et droits (ex. : aide aux hommes victimes d'actes criminels)
<b>Formation</b>	Former et informer davantage les professionnel.le.s et les bénévoles aux réalités des hommes de la DS et de la VC, ainsi qu'aux compétences liées au savoir-être (ex. : non-jugement, empathie) et au savoir-faire (ex. : dépistage et identification de la VRIA, références vers les ressources existantes) dans l'intervention	Former et informer davantage les professionnel.le.s et les bénévoles aux réalités des hommes de la DS et de la VC, ainsi qu'aux compétences liées au savoir-être (ex. : non-jugement, empathie) et au savoir-faire (ex. : dépistage et identification de la VRIA, références vers les ressources existantes) dans l'intervention  Former les intervenant.e.s au développement des pratiques

	<p>Former les intervenant.e.s au développement des pratiques inclusives, notamment la formulation de questions neutres pour éviter de présumer de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre</p>	<p>inclusives, notamment la formulation de questions neutres pour éviter de présumer de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre.</p> <p>Sensibiliser à la diversité des configurations relationnelles (autres que la monogamie et l'exclusivité romantique et sexuelle).</p> <p>Encourager le travail réflexif des professionnel.le.s quant à leur degré d'aisance à intervenir auprès des hommes de la DS.</p> <p>Développer l'offre de formations (sur les réalités LGBTQ+ et la VRIA entre hommes).</p>
<p><b>Offre de services</b></p>	<p><b>Création/adaptation des services</b></p> <p>Adapter les services existants aux spécificités de la VRIA entre hommes. En ce sens : adapter les services en VC aux réalités des personnes LGBTQ+ et adapter les services de la DS pour répondre aux besoins des hommes vivant de la VRIA entre hommes.</p> <p>Créer de nouveaux services pour répondre aux besoins des hommes vivant de la VRIA (par exemple : ressources d'hébergement, lieux d'échanges, ligne téléphonique, programme de pairs aidants)</p> <p>Créer des services spécialisés en DS en milieux ruraux ou éloignés des grands centres.</p> <p><b>Diffusion</b></p> <p>Faire connaître davantage les services existants en insistant sur leur caractère inclusif et leur ouverture aux différentes clientèles.</p>	<p><b>Création/adaptation des services</b></p> <p>Adapter les services existants aux spécificités de la VRIA entre hommes. En ce sens : adapter les services en VC aux réalités des personnes LGBTQ+ et adapter les services de la DS pour répondre aux besoins des hommes vivant de la VRIA avec un homme.</p> <p>Créer de nouveaux services pour répondre aux besoins des hommes vivant de la VRIA (par exemple : ressources d'hébergement, lieux d'échanges, ligne téléphonique, programme de pairs aidants)</p> <p>Créer des services spécialisés en DS en milieux ruraux ou éloignés des grands centres.</p> <p>Offrir les services existants dans les grands centres urbains et autres régions du Québec.</p> <p>Réduire les listes d'attente et les coûts liés aux services offerts.</p> <p><b>Intervention</b></p>

		<p>Développer ou adapter différents outils à utiliser auprès des hommes vivant de la VRIA avec un homme, par exemple : grille d'évaluation de la VC prenant en compte les spécificités de la VRIA entre hommes, un outil pour déconstruire les mythes associés à la VRIA entre hommes, ou une grille d'analyse pour aider les hommes à identifier eux-mêmes la violence.</p> <p>Inclure certains thèmes dans les outils d'intervention utilisés, par exemple : la perception d'une relation saine, l'importance de briser le silence, la notion de consentement, la déconstruction des stéréotypes associés à la demande d'aide.</p> <p>Réfléchir à une façon de revoir les bases de l'intervention en VC afin d'éviter les pratiques hétéronormatives.</p> <p><b>Diffusion</b></p> <p>Faire connaître davantage les services existants en insistant sur leur caractère inclusif et leur ouverture aux différentes clientèles.</p> <p>Diffuser du matériel informatif sur la VRIA (ex. : dépliants, affiches) via l'ensemble des organisations susceptibles d'offrir des services aux hommes vivant de la VRIA.</p>
<p><b>Concertation</b></p>	<p>Favoriser les échanges et la création de collaborations entre professionnels de différents milieux, par exemple, dans le cadre de tables de concertation.</p>	<p>Mettre en place un couloir de services provincial concerté (services policiers, réseau public, milieu communautaire, etc.) pour les hommes vivant de la VRIA avec un homme.</p> <p>Favoriser les échanges et la création de collaborations entre professionnels de différents</p>

		<p>milieux, par exemple, dans le cadre de tables de concertation.</p> <p>S'assurer que les collaborations incluent des organismes en VC et DS</p>
--	--	---

## Annexe 2 : Outil Vrai ou faux

Développé dans le cadre de la subvention du FRQSC, cet outil s'adresse aux hommes gais et prend la forme de dix questions à choix de réponses (vrai ou faux). Son objectif principal est de sensibiliser les hommes gais à la violence dans les relations intimes ou amoureuses. Cet outil sera accessible en ligne sur le site web de RÉZO et a été construit sur la base des résultats de la recherche. Lorsque l'outil sera en ligne, des liens hypertextes seront ajoutés (voir texte en bleu dans l'outil) et mèneront à des pages précises sur le site de RÉZO ainsi qu'à la plateforme de ressources Alix gérée par Interligne.

Cet outil a été créé par l'équipe de recherche, avec le soutien de la firme Humanovis. Deux démarches de validation de l'outil ont été réalisées. La première démarche a été menée auprès d'intervenant.e.s de différents milieux de pratique. Parmi les 41 personnes rejointes, 15 ont participé, de 14 organisations différentes. La deuxième démarche de validation a été réalisée auprès d'hommes ayant participé à la recherche. Parmi les 21 personnes rejointes, cinq ont participé à la validation de l'outil. À partir des commentaires recueillis dans le cadre de ces deux démarches de validation, des modifications et ajouts ont été apportés par l'équipe.

## La violence dans les relations intimes ou amoureuses entre hommes, réalité ou fiction ?

La recherche *Comprendre la violence conjugale dans un contexte de séparation pour mieux intervenir : le cas des couples d'hommes* documente une réalité peu connue : la violence entre hommes. Cette étude québécoise, réalisée de 2017 à 2020, s'appuie sur l'expérience de 23 hommes de diverses régions du Québec qui ont vécu de la violence dans une relation intime ou amoureuse, ainsi que de 14 intervenant.e.s de différents organismes et services. Cette recherche a été menée par Valérie Roy de l'Université Laval, avec S. Thibault (UQO), S. Léveillé (UQTR), L. Chamberland (UQAM), S. Genest Dufault (UQAR), G. Tremblay (UL) et J.-M. Deslauriers (U. Ottawa) et quatre partenaires de milieux de pratique (RÉZO, à cœur d'homme, Interligne et Regroupement en santé et bien-être des hommes), en collaboration avec plusieurs autres organisations. La recherche a été rendue possible par une subvention du programme Actions concertées du Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC), en partenariat avec le Ministère de la Santé et des Services sociaux. Cet outil vise à sensibiliser les hommes gais à la violence dans les relations intimes ou amoureuses. Sauf indication contraire, les données présentées proviennent de la recherche menée par Roy et ses collègues.

### D'après toi, est-ce que les affirmations suivantes sont vraies ou fausses ?

**# 1 Affirmation :** La violence dans les relations intimes ou amoureuses entre hommes existe, mais il s'agit d'un problème peu répandu.

FAUX. Selon Statistique Canada, entre 2009 et 2017 au Canada, 55 % des cas de violence entre partenaires de même sexe déclarés par la police sont survenus dans des relations intimes ou amoureuses entre hommes<sup>1</sup>. Cette réalité pourrait même être sous-estimée puisque les hommes dénoncent peu la violence dont ils sont victimes, surtout dans le contexte de relations avec des partenaires de même sexe<sup>2</sup>. En effet, la violence dans ces relations est souvent banalisée, voire ignorée dans la société, et les victimes peuvent craindre les réactions s'ils la dénoncent.<sup>3</sup> [Tu peux cliquer ici pour avoir une définition de la violence dans les relations intimes et amoureuses, ainsi que des exemples de leurs manifestations.](#)<sup>4</sup>

**# 2 Affirmation :** Ce n'est pas si facile de demander de l'aide quand on vit de la violence dans une relation intime ou amoureuse entre hommes.

VRAI. Peu importe le type de relation, il n'est jamais simple de demander de l'aide quand on vit de la violence. On ne sait pas toujours quoi faire, ni par où commencer, et on peut aussi avoir des réticences à rechercher du soutien. Les hommes qui vivent de la violence avec un ou des partenaires peuvent par exemple craindre de paraître faibles ou d'être jugés, notamment en

---

<sup>1</sup> Ibrahim, D. (2019). *La violence entre partenaires intimes de même sexe, affaires déclarées par la police au Canada, 2009 à 2017*. Ottawa, Centre canadien de la statistique juridique.

<sup>2</sup> Ibrahim, D. (2019). *La violence entre partenaires intimes de même sexe, affaires déclarées par la police au Canada, 2009 à 2017*. Ottawa, Centre canadien de la statistique juridique; Oliffe, J.L., Han, C., Maria, E.S., Lohan, M., Howard, T., Stewart, D.E., & MacMillan, H. (2014). Gay men and intimate partner violence: a gender analysis. *Sociology of Health & Illness*, 36(4), 564-579. doi: 10.1111/1467-9566.12099

<sup>3</sup> Oliffe, J.L., Han, C., Maria, E.S., Lohan, M., Howard, T., Stewart, D.E., & MacMillan, H. (2014). Gay men and intimate partner violence: a gender analysis. *Sociology of Health & Illness*, 36(4), 564-579. doi: 10.1111/1467-9566.12099; Randle, A.A. & Graham, C.A. (2011). A review of the evidence on the effects of intimate partner violence on men. *Psychology of Men & Masculinity*. 12(2), 97-111. doi: 10.1037/a0021944

raison du dévoilement de la violence et de leur orientation sexuelle. Ils peuvent avoir peur de ne pas être compris ou crus parce que la violence se vit dans une relation entre hommes. Si demander de l'aide n'est pas toujours facile, c'est aussi une façon de ne plus être seul. Plusieurs ressources sont là pour t'accueillir et te soutenir sans jugement. [Tu peux cliquer ici pour connaître ces ressources.](#)

### **# 3 Affirmation : Un homme qui présente des caractéristiques jugées socialement plus féminines sera davantage susceptible de vivre de la violence dans ses relations intimes ou amoureuses.**

VRAI et FAUX ! VRAI : Des caractéristiques jugées socialement plus féminines peuvent effectivement être utilisées, par exemple, pour dénigrer ou rabaisser l'autre ; cette forme de violence psychologique<sup>5</sup> a aussi été observée dans la recherche auprès d'hommes gais de Roy et ses collègues. FAUX : Cette affirmation fait écho au préjugé selon lequel, dans les relations entre hommes, un des partenaires est plus associé au rôle de la femme. Sans compter que, dans la société, la violence est souvent définie comme celle d'un homme, auteur, envers une femme, victime. On pensera donc qu'un homme ayant des caractéristiques jugées socialement plus féminines sera plus susceptible d'être victime de violence. Or, les victimes de violence dans une relation intime ou amoureuse ne forment pas un groupe homogène et personne n'est à l'abri d'en subir<sup>6</sup>.

### **# 4 Affirmation : S'entendre pour avoir une relation ouverte ou non réduit les risques de violence.**

FAUX: S'entendre à propos des conditions de la relation ne peut garantir une diminution des risques de violence. Ce qui semble important, c'est que cette entente soit conclue sans pression ni contrainte et qu'elle soit révisée régulièrement, dans le respect des valeurs, besoins et préoccupations de chacun<sup>7</sup>. La recherche auprès d'hommes gais de Roy et ses collègues suggère que, sans ces conditions, les risques de violence peuvent être plus grands. Il peut toutefois être difficile de s'entendre sur ce sujet, surtout dans une nouvelle relation ou si l'on craint les réactions de son ou ses partenaires. [Si tu as besoin de soutien pour en parler avec ton ou tes partenaires, clique ici pour accéder à des ressources qui peuvent t'aider.](#)

---

<sup>5</sup> Kubicek, K., McNeeley, M. & Collins, S. (2015). Same-sex relationship in a straight world: Individual and societal influences on power and control in young men's relationships. *Journal of interpersonal violence*, 30(1), 1-27. doi: 10.1177/0886260514532527

<sup>6</sup> Morgan, K., Buller, A.M., Evans, M., Trevillion, K., Williamson, E. & Malpass, A. (2016). The role of gender, sexuality and context upon help-seeking for intimate partner violence: A synthesis of data across five studies. *Aggression and Violent Behavior*. 31, 136–146. doi: 10.1016/j.avb.2016.09.001

<sup>7</sup> Pruitt, K.L, White, D., Mitchell, J.W. & Stephenson, R. (2015). Sexual agreements and intimate-partner violence among male couples, *International Journal of Sexual Health*, 27(4), 429-441. doi: 10.1080/19317611.2015.1037037

### **# 5 Affirmation : La violence dans les relations intimes ou amoureuses entre hommes se manifeste toujours par de la violence physique.**

FAUX. La violence dans les relations entre hommes est souvent associée à la violence physique, mais plusieurs études démontrent qu'elle peut prendre différentes formes<sup>8</sup>. D'ailleurs, au Québec, dans la recherche auprès d'hommes gais de Roy et ses collègues, les 23 hommes rencontrés ont rapporté plusieurs manifestations de violence psychologique, sexuelle, physique et économique. Dans cette recherche, et dans d'autres études, la violence psychologique est parmi les plus rapportées<sup>9</sup> [Tu peux cliquer ici pour avoir des exemples de ces diverses formes de violence et de leurs manifestations.](#)

### **# 6 Affirmation : Il y a peu de violence sexuelle dans les relations intimes ou amoureuses entre hommes.**

FAUX : Des recherches démontrent que cette forme de violence est vécue par plusieurs hommes en relation avec un ou des partenaires<sup>10</sup>. Dans la recherche auprès d'hommes gais de Roy et ses collègues, plusieurs ont décrit différentes manifestations de violence sexuelle, allant du dénigrement des pratiques sexuelles d'un partenaire à l'agression sexuelle. Peu importe les gestes ou les paroles, les relations intimes, sexuelles ou amoureuses exigent un consentement libre, éclairé et continu. [Tu peux cliquer ici pour avoir des exemples de ces manifestations.](#)

### **# 7 Affirmation : Une grande différence d'âge entre les partenaires augmente les risques de violence.**

FAUX. Une grande différence d'âge n'augmente pas en soi le risque de violence, ni d'ailleurs une différence sur le plan de la scolarité, du revenu, de l'emploi, de la citoyenneté, de la santé ou du statut VIH. Ces différences ne sont pas en soi problématiques, mais dans certains cas, elles peuvent entraîner des rapports de pouvoir, voire augmenter le risque de violence. Par

---

<sup>8</sup> Barrett B.J. & St-Pierre M. (2013). Intimate partner violence reported by lesbian, gay, bisexual identified individuals living in Canada; an exploration of within-group variation. *Journal of gay & lesbian social services*, 25(1), 1-23. doi : 10.1080/10538720.2013.751887 Edwards, K.M., Sylaska, K.M. & Neal, A.M. (2015). Intimate partner violence among sexual minority populations: A Critical Review of the literature and Agenda for future research. *Psychology of Violence*, 5(2), 112-121. doi : 10.1037/a0038656.supp

<sup>9</sup> Duncan, D.T., Goedel, W.C., Stults, C.B., Brady, W.J., Brooks, F.A, Blakely, J.S., & Hagen, D. (2018). A study of intimate partner violence, substance abuse, and sexual risk behaviour among gay, bisexual and other men who have sex with men in a sample of geosocial-networking smartphone application users. *American Journal of Men's Health*, 12(2), 292-301. doi:10.1177/155798831663964; Suarez, N. A., Mimiaga, M. J., Garofalo, R., Brown, E., Bratcher, A. M., Wimbly, T., Stephenson, R. (2018). Dyadic reporting of intimate partner violence among male couples in three U.S. cities. *American Journal of Men's Health*, 12(4). doi:10.1177/1557988318774243

<sup>10</sup> Duncan, D.T., Goedel, W.C., Stults, C.B., Brady, W.J, Brooks, F.A, Blakely, J., & Hagen, D. (2018). A study of intimate partner violence, substance abuse, and sexual risk behaviour among gay, bisexual and other men who have sex with men in a sample of geosocial-networking smartphone application users. *American Journal of Men's Health*, 12(2), 292-301. doi:10.1177/155798831663964; Suarez, N. A., Mimiaga, M. J., Garofalo, R., Brown, E., Bratcher, A. M., Wimbly, T. & Stephenson, R. (2018). Dyadic reporting of intimate partner violence among male couples in three U.S. cities. *American Journal of Men's Health*, 12(4). doi:10.1177/1557988318774243

exemple, un homme qui n'a pas dévoilé son orientation sexuelle à son entourage pourrait être ridiculisé, isolé, voire menacé de dévoilement par un partenaire<sup>11</sup>.

**# 8 Affirmation : Dans une relation intime ou amoureuse entre hommes, la violence économique est peu probable.**

FAUX. Dans la recherche auprès d'hommes gais de Roy et ses collègues, un peu plus de la moitié des hommes rencontrés ont dit avoir vécu diverses formes de violence économique, par exemple de la pression de vendre ou d'acheter des biens ou de prêter de l'argent sans jamais être remboursés. Ces résultats rejoignent ceux d'autres études qui montrent également la présence de cette forme de violence. La violence économique est souvent banalisée, mais pourtant, elle entraîne d'importantes conséquences, à court, moyen ou long terme. [Tu peux cliquer ici pour avoir des exemples de manifestations de violence économique.](#)

**# 9 Affirmation : C'est souvent lors de la séparation que la violence est la plus fréquente dans une relation intime ou amoureuse entre hommes.**

FAUX. Même si la violence peut se vivre à chaque étape de la relation, y compris lors de la séparation et après, la séparation ne semble pas être la période où la violence est la plus fréquente. Dans la recherche auprès d'hommes gais de Roy et ses collègues, il a été observé que la décision de mettre fin de façon définitive à une relation avec un partenaire est souvent précédée de plusieurs périodes de remise en question, de pauses ou de ruptures temporaires. Et c'est pendant cette période d'ambivalence que la violence semble être la plus fréquente. Elle peut aussi se manifester de façons différentes, voire s'aggraver. N'hésite pas à demander de l'aide si tu vis de la violence avec un ou des partenaires, et ce, peu importe où vous en êtes dans votre relation. [Pour connaître des ressources, clique ici.](#)

**# 10 Affirmation : Il n'est pas possible de trouver des services quand on vit de la violence dans une relation intime ou amoureuse entre hommes**

FAUX. Il existe des ressources qui peuvent soutenir ces hommes. Dans la recherche auprès d'hommes gais de Roy et ses collègues, plusieurs hommes rencontrés ont été accueillis, écoutés et soutenus sans jugement par des intervenant.e.s. Demander de l'aide permet par exemple de briser l'isolement, de prendre conscience de la violence, de favoriser la sécurité (psychologique, affective, économique, physique) et d'avoir de l'information sur les droits et les services. [Pour connaître des ressources, clique ici.](#)

---

<sup>11</sup>Kubicek, K., McNeeley, M., & Collins, S. (2016). Young men who have sex with men's experience intimate partner violence. *Journal of Adolescence Research*, 31(2), 143-175. doi : 10.1177/074355841558401

## Annexe 3 : Fiches pour les intervenant.e.s

Développé dans le cadre de la subvention du FRQSC, cet outil cible les intervenant.e.s de différents milieux de pratique et vise à transmettre des connaissances issues de la recherche afin d'alimenter la réflexion des intervenant.e.s quant à la VRIA entre hommes. En tout, quatre fiches seront produites, chacune abordant un thème précis, soit 1) les formes et manifestations de VRIA entre hommes, 2) la VRIA entre hommes selon les phases de la relation et de la séparation, 3) la violence dans le cadre des ententes d'exclusivité et de non-exclusivité amoureuse ou sexuelle, et 4) les obstacles et besoins dans l'accès aux services. Pour l'élaboration de cet outil, l'équipe de recherche travaille en collaboration avec des intervenant.e.s de milieux de pratique (DS et VC) afin d'en assurer la pertinence et l'accessibilité.

## Annexe 4 : Récits littéraires

Des subventions du FSIS de l'Université Laval et de l'Équipe Violence conjugale: acteurs en contexte et pratiques novatrices, en appui à celle du FRQSC, ont permis de créer un outil de sensibilisation à la VRIA en produisant quatre récits fictifs. Par son format, l'outil vise aussi à inciter les hommes à s'informer sur la VRIA et à demander de l'aide. En effet, seule la première partie des récits sera publiée et diffusée par des organismes partenaires et collaborateurs (affichettes et médias sociaux) et les hommes pourront consulter la page sur les violences du site de RÉZO pour connaître la suite des récits.

Pour réaliser cet outil, l'équipe a fait appel à quatre écrivains issus de la diversité sexuelle (Jean-Paul Daoust, Pierre-Luc Landry, Daoud Najm et Olivier Sylvestre) qui ont créé des récits fictifs à partir des résultats de la recherche. Chaque récit sera narré (Jordan Arseneault, Jean-Paul Daoust, Mathieu Leroux et Olivier Sylvestre). L'équipe s'est aussi adjoint la collaboration de deux professeurs de l'École de design de l'Université Laval (Maude Bouchard et Jean-Jacques Tremblay) qui ont réalisé, avec le soutien de deux étudiantes (Anne-Marie Guay et Jessica Rock) un travail de conception graphique des récits et une vidéo de type motion design.

Une deuxième demande a été soumise en septembre 2020 au Fonds de soutien à l'innovation sociale de l'Université Laval (15 000 \$) pour la diffusion et l'évaluation de cet outil.

## Annexe 5 : Capsule témoignages

Réalisé dans le cadre de la subvention du FRQSC et d'une subvention du Pôle d'expertise et de recherche en santé et bien-être des hommes, cet outil vise à favoriser la reconnaissance de la violence dans les relations intimes et amoureuses (VRIA) chez les hommes gais, qu'ils soient auteurs ou victimes, et à favoriser la demande d'aide. Pour ce faire, des capsules témoignages seront réalisées avec quelques hommes qui ont vécu de la VRIA et qui sont ouverts à partager volontairement leurs expériences. Considérant les résultats de la recherche, il est en effet apparu important à l'équipe de développer un outil favorisant davantage l'identification possible, ce que peuvent permettre des témoignages. L'équipe collabore avec une firme spécialisée pour le bon déroulement du tournage et du montage. Les capsules seront en ligne sur le site de RÉZO et seront diffusées par le biais de différents médias sociaux. Elles feront ensuite l'objet d'une évaluation.

## Annexe 6 : Caractéristiques sociodémographiques des participants

Le tableau 4 présente les principales caractéristiques sociodémographiques des participants rencontrés (volet 1 de la recherche).

**Tableau 4. Caractéristiques sociodémographiques des participants**

<b>Régions</b>	Montréal = 9	Québec = 6 Mauricie = 2 Bas-Saint-Laurent= 2 Outaouais = 2 Montérégie=2
<b>Âge</b>	Moyenne de 43 ans (entre 26 et 72 ans)	
<b>Orientation sexuelle</b>	21 s'identifient comme homosexuels Une personne s'identifie comme hétérosexuelle Une autre se dit en questionnement	
<b>Identité de genre</b>	Tous s'identifient comme hommes, sauf une personne en questionnement	
<b>Origine ethnoculturelle</b>	Majorité Amérique du Nord 2 Amérique latine 1 Afrique australe	
<b>Scolarité</b>	Majorité diplôme universitaire (6 DES, DEP ou DEC)	
<b>Revenus<sup>20</sup></b>	10 inférieurs à 40 000 \$, dont 5 inférieurs à 20 000 \$ 12 supérieurs à 40 000 \$, dont 9 supérieurs à 50 000 \$	

<sup>20</sup> Une donnée est manquante.

## Annexe 7 : Méthodes de recrutement

Le tableau 5 présente les différents moyens utilisés pour recruter les 23 participants à la recherche.

**Tableau 5. Méthodes de recrutement des participants**

Organismes partenaires et collaborateur.trice.s Sollicitation directe par des intervenant.e.s Présentation du projet par des membres de l'équipe à des groupes d'usagers Affiches dans les locaux des organismes Publicité via les pages Facebook et les sites Internet
Sollicitation directe par des expert.e.s du terrain
Affiches dans des lieux fréquentés par la population cible
Entrevues dans des médias
Annonce via Kijiji
Courriel aux communautés universitaires
Annonce via des sites de rencontre
Boule de neige à la fin des entrevues

## Annexe 8 : Portrait de la violence exercée

La plupart des participants affirment avoir exercé au moins une forme de violence à un moment ou un autre de la relation ou lors du contexte de séparation. La violence se manifeste particulièrement sous une forme psychologique, tandis que les violences sexuelle et économique sont quasi inexistantes. Une majorité d'épisodes de violence exercée sont en réaction, de façon immédiate ou retardée, aux violences subies.

Une analyse exploratoire a fait ressortir les motifs de la violence exercée, selon les points de vue des participants : pour se défendre, par effet d'accumulation d'épisodes de violence subie, par sentiment d'impuissance (ex. : ne plus savoir quoi faire pour que la violence subie cesse), par vengeance ou pour exprimer des émotions. Une violence exercée de façon non réactionnelle est parfois mentionnée, dont le contrôle sur les finances du partenaire.

La violence exercée possède quelques similitudes avec la violence subie, soit d'être présente à toutes les phases de la relation, d'augmenter de façon importante à la phase d'ambivalence (plus du double) et de diminuer significativement aux phases de séparation et post-séparation. Notons que tout au long des phases, certains des participants ont vécu des fluctuations dans les rôles d'auteur et de victime, ces derniers n'apparaissant pas comme exclusifs et dichotomiques. Par exemple, un participant est victime sans être auteur à la phase 1 (engagement), est auteur et victime à la phase 2 (ambivalence), victime seulement à la phase 3 (séparation), puis n'est ni auteur ni victime à la phase 4 (post-séparation). Il peut aussi y avoir un changement dans une même phase : un participant est l'unique auteur de violence au début de la phase 1, mais en subit à la fin de cette phase.

## Annexe 9 : Modèle de la relation et formes de violence subies

Le modèle issu des données de recherche comprend quatre phases, soit l'engagement, l'ambivalence, la séparation et la post-séparation. Dans ce modèle, la relation inclut la phase d'engagement (en rouge dans la figure 2), alors que le contexte de séparation inclut les phases d'ambivalence (en orange), de séparation (en vert) et de post-séparation (en bleu). Les données rapportées ci-après concernent le nombre d'hommes qui ont décrit des manifestations de violence et celles identifiées par l'équipe de recherche en fonction de la définition de la violence conjugale<sup>21</sup> retenue.

L'*engagement* correspond à la phase où les partenaires perçoivent une certaine stabilité et entrevoient un avenir dans leur relation. Pendant cette phase, la grande majorité rapporte avoir déjà subi une ou plusieurs formes de violence (voir le tableau 6). Dans cette phase, la violence psychologique est rapportée par près de 80 % des participants (voir le tableau 7) et environ le tiers ont dit vivre de la violence sexuelle. Un peu plus de 20 % ont rapporté de la violence physique et près de 10 %, de la violence économique.

La phase d'*ambivalence* débute lorsque la pérennité de l'union se fragilise et peut s'échelonner de quelques mois à plusieurs années. Elle prend deux formes différentes selon les hommes rencontrés : (1) elle peut inclure des ruptures temporaires, qui peuvent aller jusqu'à des déménagements (n=12, en moyenne 3 ruptures temporaires, de 1 à 10 selon les participants), ou encore (2) des remises en question, discutées ouvertement ou non entre les deux partenaires, mais sans

---

<sup>21</sup> L'Organisation mondiale de la santé (2017) définit la violence entre partenaires intimes comme « tout comportement qui, dans le cadre d'une relation intime (partenaire ou ex-partenaire), cause un préjudice d'ordre physique, sexuel ou psychologique, notamment les actes d'agression physique, les relations sexuelles forcées, la violence psychologique et tout autre acte de domination. »

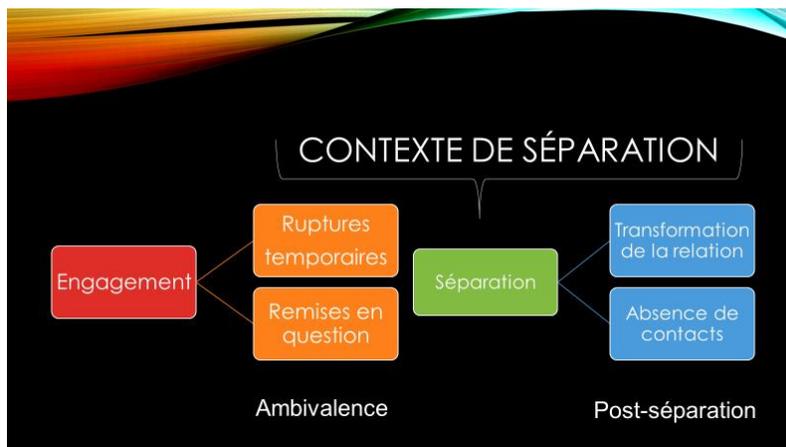
décision de rupture (n=11). Lors de l'entrevue de recherche, trois participants vivaient cette phase. Il n'y a pas de moment marquant permettant de distinguer clairement la fin de la phase 1 et le début de la phase 2. Pour l'échantillon, la durée moyenne des phases 1 et 2 est de sept ans (11 mois à 18 ans). Tous rapportent de la violence durant la phase d'ambivalence (tableau 6), ce qui signifie que certaines relations (n=3) ne semblant pas empreintes de violence le seraient devenues à cette période. À cette phase, toutes les formes de violence augmentent (tableau 7). Tous disent alors avoir vécu de la violence psychologique et quelques participants dénotent une aggravation et une augmentation de sa fréquence. La violence sexuelle connaît une augmentation, passant d'environ du tiers (phase d'engagement) à près de trois-quarts (phase d'ambivalence). La violence physique, quant à elle, double à la phase d'ambivalence (un peu plus de 40 %), et certains participants mentionnent qu'elle s'est aggravée. Enfin, la violence économique est celle qui augmente le plus drastiquement, passant de 10 % (phase d'engagement) à 40 %.

La phase de *séparation* marque une rupture définitive de relation. Parmi les 20 participants l'ayant vécue, onze ont initié eux-mêmes la rupture ; la décision provenait du partenaire pour sept autres et était commune dans deux autres cas. Parmi les motifs ayant mené à la séparation, environ la moitié évoque un point de non-retour ou une prise de conscience liés à l'accumulation de violence vécue, ou encore des conséquences de la violence, comme la perte du sentiment amoureux. Alors que tous les participants ont dit avoir vécu de la violence dans la phase d'ambivalence, ce sont quand même 60 % qui en rapportent à la phase de séparation (tableau 6). La violence psychologique diminue de façon marquée pendant la séparation (tableau 7), passant de 100 % pendant l'ambivalence à 25 % à la

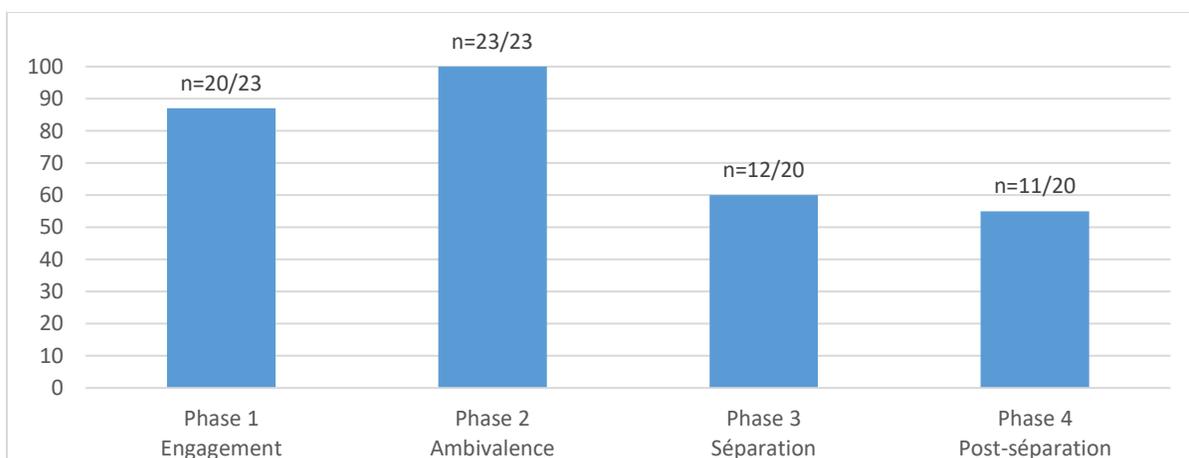
séparation. Il en est de même pour la violence physique, où 15 % des participants la rapportent contre 40 % à la phase d'ambivalence. Aucune violence sexuelle n'est identifiée. Seule la violence économique reste stable (40 %), étant ainsi la forme de violence la plus présente durant la phase de séparation. Les intervenant.e.s rencontré.e.s se sont dit.e.s surpris.e.s que la violence ne soit pas plus importante lors de la séparation, leurs observations suggérant davantage une augmentation de la violence à cette phase. Il est possible que le modèle élaboré par l'équipe, qui distingue la phase d'ambivalence, où il peut y voir des ruptures temporaires, de la séparation elle-même, explique cette différence.

La dernière phase, la *post-séparation*, se traduit soit par (1) une absence de contacts entre les ex-partenaires, soit par (2) une transformation de la nature de la relation, où certains liens amicaux ou intimes peuvent être maintenus. La proportion de participants ayant rapporté de la violence à la phase de post-séparation reste relativement semblable (tableau 6). De façon plus précise, la violence psychologique augmente à nouveau en post-séparation, passant de 25 % (séparation) à 40 % ; mentionnons que la cyberviolence est rapportée par un plus grand nombre de répondants en post-séparation. La violence sexuelle connaît une légère hausse (de 0 % à 5 %), alors que la violence physique reste stable (15 %). La violence économique connaît quant à elle une diminution, mais reste rapportée par 30 % des participants.

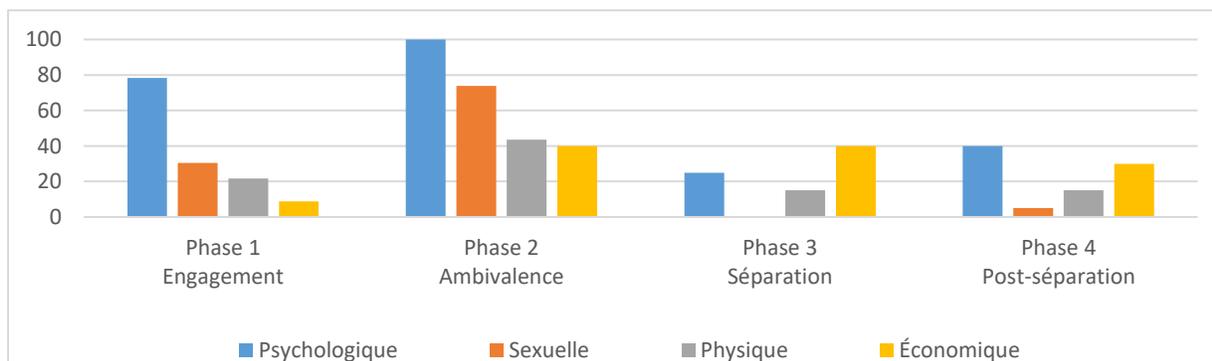
**Figure 1. Modèle de la relation et de la séparation ayant émergé de l'analyse des données**



**Tableau 6. Participants (n) ayant subi de la VC à travers les phases de la relation et de la séparation**



**Tableau 7. Participants (%) ayant subi différentes formes de VC à travers les phases de la relation et de la séparation**



## Annexe 10 : Types de conséquences vécues par les participants ayant subi de la violence

Le tableau suivant présente les types de conséquences vécues par les participants ayant subi de la violence. Celles-ci peuvent se présenter immédiatement après un épisode de violence ou être vécues à plus long terme.

**Tableau 8. Types de conséquences vécues par les participants**

<b>Psychologiques</b>	Émotions (ex.: tristesse, honte, colère, stress) Problèmes de santé mentale (ex. : idéations suicidaires, dépression) Baisse de la confiance et de l'estime de soi
<b>Physiques</b>	Blessures physiques ITSS transmises Problèmes de santé (ex. : perte d'appétit, maux de tête) Craintes pour l'intégrité et la sécurité physique
<b>Sociales</b>	Limitation des interactions sociales ou isolement Contrainte dans l'exercice de son rôle professionnel Changement dans la perception du réseau à la suite d'un dévoilement non souhaité de l'orientation sexuelle du participant ou de propagation de rumeurs par le partenaire.
<b>Amoureuses et sexuelles</b>	Méfiance, voire refus, de nouvelles relations amoureuses Remise en question de sa valeur comme partenaire amoureux ou sexuel Remise en question de son orientation sexuelle Recherche d'un lien fusionnel avec le partenaire Refus de vivre certaines pratiques sexuelles ou perte de libido
<b>Économiques</b>	Emprunts Dettes ou dépenses importantes avant ou après la séparation Faillites

## Annexe 11: Stratégies de protection des participants

À partir des résultats de la recherche, l'équipe a regroupé les stratégies de protection évoquées par les participants en six catégories. Les stratégies sont distinguées ici les unes des autres, mais un participant peut en avoir utilisé plus d'une. Ces stratégies ont été mises en œuvre en réaction à la violence, ou encore pour désamorcer, prévenir, éviter la violence ou atténuer les conséquences qui en découlent.

**Tableau 9. Stratégies de protection des participants**

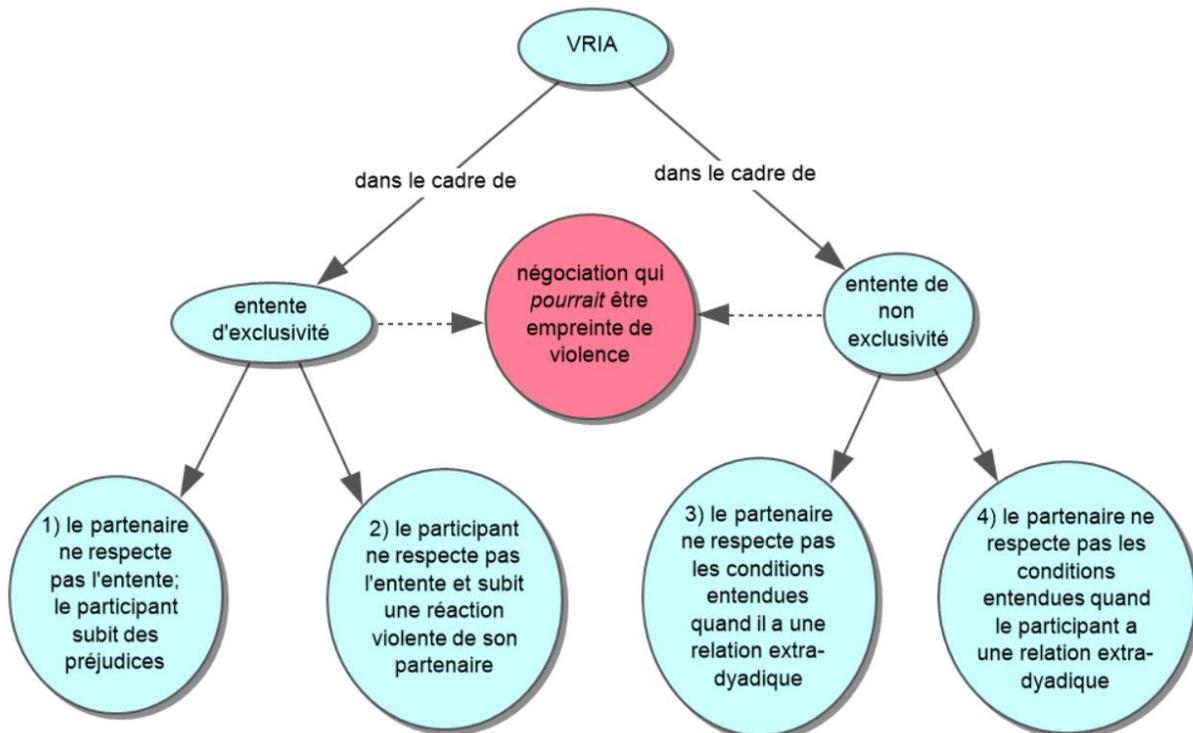
Type de stratégie	Exemples
<b>Diversión</b> Activités ou comportements adoptés, souvent avant la séparation, afin de ne plus penser à la violence vécue et aux émotions qui en découlent. Stratégie qui peut aussi être utilisée après la séparation, pour éviter une situation de violence ou composer avec les conséquences de la violence subie.	Fréquenter un sauna, consommer de la drogue ou de l'alcool, etc.
<b>Évitement</b> En présence de leur partenaire, comportements pour éviter des situations à risque de violence.	Chercher à plaire au partenaire, s'éloigner de son partenaire, lui procurer de l'alcool, s'excuser, etc.
<b>Résistance</b> Utilisation de violence afin de se protéger immédiatement lors d'un épisode de violence, afin de mettre ses limites ou de résister à la violence subie.	Violence psychologique (ex. : cris, dénigrement, menaces) ou physique (ex. : lancer des objets) à l'endroit du partenaire.
<b>Discussion sur la violence</b> Échanges dans le but de mettre fin à la violence subie. Surtout utilisée avant la séparation.	Sensibiliser le partenaire à ses comportements violents, lui demander de consulter, voire l'accompagner dans un organisme, exprimer son intention de contacter la police.
<b>Résilience</b>	Philosophie de vie positive, reprise du pouvoir d'agir, se pardonner, engagement social

Utilisée après la séparation, dans une optique de rétablissement face à la rupture, à la violence vécue ou à ses conséquences.	
--	--

## Annexe 12 : Violences dans le cadre d'ententes d'exclusivité ou de non-exclusivité sexuelle ou amoureuse.

La figure qui suit présente la classification des différents cas de figure de violence, subie ou exercée, survenue dans le cadre du non-respect des ententes d'exclusivité ou de non-exclusivité sexuelle ou amoureuse.

**Figure 2. Violence dans le cadre du non-respect des ententes d'exclusivité ou de non-exclusivité sexuelle ou amoureuse**



## Annexe 13 : Types de ressources consultées et motifs de consultation

La majorité des hommes rencontrés (n=21) ont consulté au moins une ressource, soit le réseau public de santé et services sociaux (n=12), les services policiers ou juridiques (n=12), les organismes liés à la DS (n=11) ou à la santé mentale (n=6), les ressources s'adressant aux hommes qui vivent des difficultés (n=3), aux victimes de VC (n=3) ou d'intervention de crise (n=1). Deux participants ont consulté des ressources privées et 14, d'autres types de ressources (ex. : programmes d'aide aux employés, groupes d'entraide en alcoolisme ou toxicomanie). Quinze des participants (n=15) n'ont pas dévoilé le contexte de violence lors de leur consultation, alors que d'autres en ont parlé de façon sélective, soit en limitant les informations dévoilées ou en les dévoilant seulement à la suite de la séparation. Un nombre semblable (n=14) disent avoir parlé ouvertement du contexte de violence à l'une ou l'autre des ressources consultées. Le tableau 10 présente les types de demande d'aide et les motifs de consultation des 18 participants en ayant fait mention.

**Tableau 10. Types de demandes d'aide et motifs de consultation**

	<b>Motifs de consultation</b>
Sans la présence de leur partenaire (n=13)	But: S'outiller eux-mêmes afin d'améliorer la dynamique de leur relation Problématiques énoncées aux intervenant.e.s : affirmation de soi et estime personnelle ; gestion de la colère ; santé mentale ; séparation et ses conséquences ; consommation ; violence dans la relation (exercée ou subie).
Avec leur partenaire (n=5)	But : Outiller le partenaire pour faire face à ses propres difficultés et ainsi, avoir un impact positif sur leur relation. Problématiques énoncées aux intervenant.e.s : gestion des émotions (ex. : colère) ; état dépressif ; santé physique ; cyberdépendance ; préférences sexuelles ; idéations suicidaires.